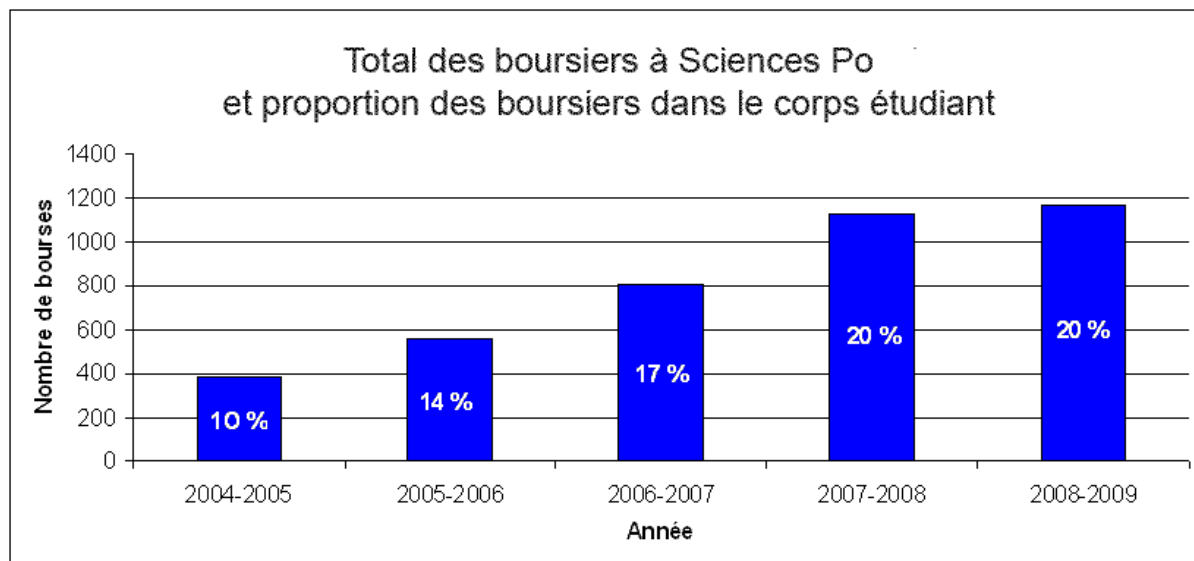




LA DIVERSITE DANS LA REUSSITE, RESULTATS, METHODES ET MOYENS MOBILISES

1. Les résultats

- a. Il y a en 2008 à Sciences Po 1167 élèves boursiers. Ils étaient 380 en 2004. Ils représentent 20% des effectifs aujourd'hui contre 10% seulement il y a 4 ans. L'objectif est d'atteindre 25% dans les années qui viennent.



- b. 477 jeunes venant de quartiers populaires, qui ont fait leurs études dans des collèges ou des lycées de ZEP, ont été durement sélectionnés sur leur mérite depuis la mise en œuvre des CEP en 2001. Parmi eux, 2/3 sont de jeunes français dont les parents ou les grands-parents ont émigré en France, 1/3 sont des enfants d'ouvriers ou de chômeurs.
- c. Ils réussissent leurs études de façon absolument identique aux autres. Ils réussissent leur intégration professionnelle exactement comme les autres. Contrairement à ce qu'on entend, s'ouvrir à la diversité sociale, économique et culturelle ne fait pas « baisser le niveau ».

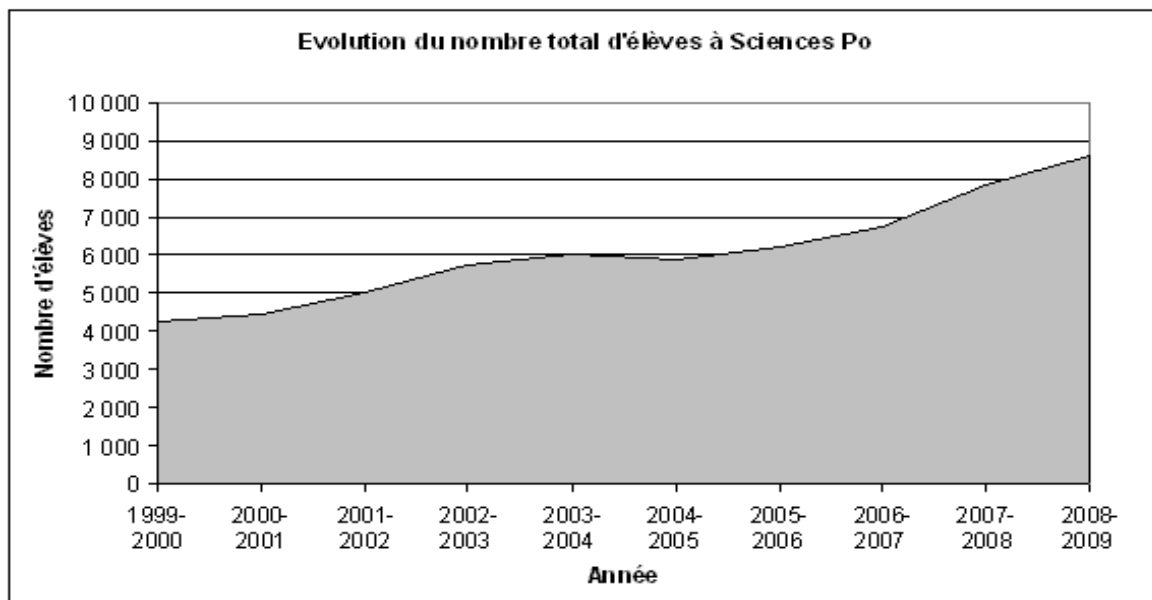
2. Les méthodes

- a. Aller chercher les élèves des classes populaires dans leurs lycées. Sciences Po a délégué aux équipes enseignantes de plus de 65 lycées le soin de pré-recruter ses futurs élèves parmi leurs meilleurs potentiels.
- b. Donner un complément aux bourses CROUS de + 50% de leur montant, est un signal fort donné à tous les lycées et étudiants boursiers.
- c. Diversifier les méthodes de recrutement pour recruter tous les meilleurs candidats. Les entreprises sont aujourd'hui très en avance sur les administrations publiques et les écoles pour s'assurer de la diversité des



talents qu'elles emploient et pour chercher non des clones formatés par un concours mais des caractères et des potentiels.

- d. Refuser, avec la dernière énergie, le malthusianisme. Le nombre d'élèves à Sciences Po a plus que doublé en 10 ans (de 4 000 à plus de 8 500) ; depuis 2006 la croissance a été de 25%.



3. Les moyens mobilisés

Sciences Po a fait feu de tout bois pour mobiliser les moyens financiers nécessaires à la valorisation de tous les mérites, quelle que soit la condition sociale des élèves.

- a. Les entreprises sont une trentaine à financer des aides au logement, l'achat de livres et d'équipements informatiques ainsi que des stages de longue durée ; beaucoup fournissent, à travers l'engagement de leurs cadres, des tuteurs à des élèves qui ne peuvent trouver dans leur famille le capital social dont disposent d'autres de leurs camarades.
- b. Les droits de scolarité sont modulés depuis 2004 en fonction des revenus du foyer fiscal de rattachement de l'élève. La contribution des plus riches permet de financer le complément des bourses du CROUS mais aussi les équipements et services collectifs qui bénéficient à tous les élèves, mais plus particulièrement encore à ceux qui ne pourraient se les offrir seuls : année d'étude obligatoire mais gratuite dans les meilleures universités à l'étranger ; service des stages et du premier emploi ; bibliothèque, accès aux ressources documentaires numériques et salles de libre service informatique ; aide au logement.
- c. Jusqu'en 2007, l'Etat a accompagné la politique volontariste et déterminée de Sciences Po à faire croître ses effectifs pour ne pas laisser en friche des talents dont la France a besoin ; pour démontrer, en prenant le seul critère du mérite, que la réussite scolaire et l'accès aux carrières professionnelles passionnantes, valorisantes et rémunératrices ne sont pas réservés à une élite sociale rétrécie.